



PRÉSIDENCE

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

ARRETE N° 083 UL/P/SG/2018

*portant nomination d'un directeur de cabinet
du président de l'Université de Lomé*

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DE LOME,

Vu la loi n° 97-14 du 10 septembre 1997 portant statut des Universités du Togo, modifiée par les lois n° 2000-002 du 11 janvier 2000, n° 2006-004 du 3 juillet 2006 et n° 2014-002 du 9 avril 2014 ;

Vu le décret n° 70-156/PR du 14 septembre 1970 portant création de l'Université du Bénin ;

Vu le décret n° 2001-094/PR du 9 mars 2001 portant changement de la dénomination «Université du Bénin»;

Vu le décret n° 2016-065/PR du 11 mai 2016 portant nomination du Président de l'Université de Lomé ;

ARRETE :

Article 1^{er} : Monsieur NABEDE Piyabalo, n° mle 043163-V, enseignant-chercheur à la Faculté des Lettres, Langues et Arts de l'Université de Lomé, est nommé directeur de cabinet du président de ladite institution.

Article 2 : Le présent arrêté, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Lomé, le 21 SEPT 2018



Professeur Dodzi Komla KOKOROKO

Ampliations

- PUL2
- 1^{er} VP/UL1
- 2^{ème} VP/UL1
- SG/UL2
- AC/UL1
- SF1
- DRH3
- CF1
- Intéressé1